

Echos des Onze Tours

de Taulignan

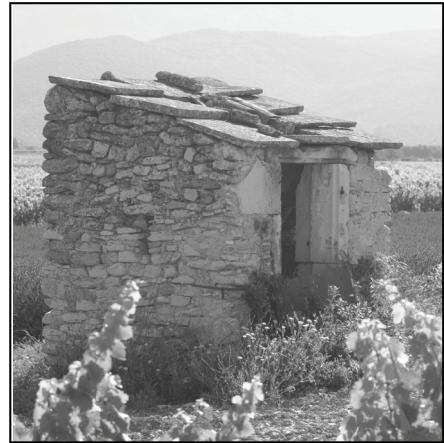
Jun 2012

19

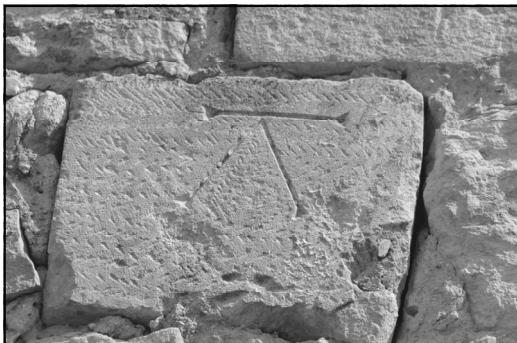
Pierres, archives, toponymie, histoire et publication font à nouveau partie de ce numéro des Echos des Onze Tours, plus classique que le numéro précédent. N'hésitez pas à nous communiquer les rubriques que vous préférez ou des textes sur le patrimoine local à faire partager !

En octobre, les Onze Tours fêteront leurs 35 ans d'existence dont 25 ans d'activités et, avec le numéro 20, le 5^e anniversaire des Échos. L'été ne sera pas oisif pour autant, nos rendez-vous vous attendent en page 2.

Françoise Lousberg Coulon
Présidente



Un bref regard sur l'utilisation de la pierre en construction aux XI^e, XII^e et XIII^e siècles par J.C. Mège.

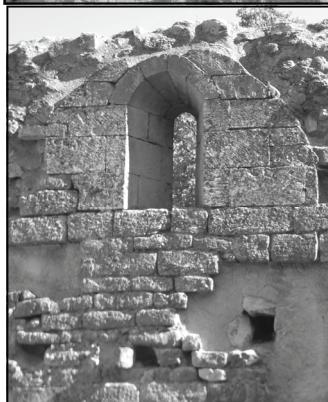


Les techniques de construction du XII^e sont typiques. On utilise alors des moellons isomorphes* c'est surtout bien visible sur les édifices majeurs comme la cathédrale de St Paul 3 Châteaux ; les édifices plus modestes -chapelle Saint Pierre de Taulignan- n'utilisent ces pierres de taille que pour les parties nobles du bâtiment (chaînages d'angle, piédroits des portes et fenêtres), le reste de la construction est en pierre de tout-venant. C'est cette régularité dans la morphologie des moellons qui caractérise le XII^e. Souvent aussi ces moellons sont pourvus de tailles décoratives ou de marques de tâcherons : ce n'est pas le cas à St Martin.

Au cours du siècle précédent, le XI^e s, on utilise des moellons rectangulaires, certes, mais dont les dimensions sont très diverses sur le même monument (voir les parties XI^e du prieuré de Montbrison - pilier et arcs à l'Est). C'est nettement le cas à St Martin avec des moellons courts et épais, d'autres longs et minces. On a l'impression que les constructions de ce siècle réutilisent des matériaux de récupération pris sur des bâtiments plus anciens (IX^e - X^e).

Au XIII^e s, après la fin de l'activité de l'école tricastine qui a été omniprésente dans la région au cours du XII^e (v. toutes les petites chapelles et les églises utilisant les moellons isomorphes, souvent avec des tailles décoratives et des marques de tâcherons), on revient à une maçonnerie moins soignée, surtout dans les petits édifices ruraux. Il semble que ce soit le cas de St Martin comme de la chapelle St Sauveur du cimetière de Grignan du XIII^e bien tardif ou du XIV^e s. Il s'agit là bien sûr d'une règle générale qui n'exclut pas des débordements d'un siècle sur l'autre.

*isomorphe : tous de taille identique.



1.

2.

3.



1. milieu XII^e s - Taulignan : église St Vincent. Très beau et très typique moellon de moyen appareil régulier avec marque de tâcheron et taille décorative (sommaire).

2. XII^e s - Taulignan : chapelle St Pierre. Moyen appareil régulier autour des fenêtres.

3. XIII^e s - Taulignan : ancienne chapelle St Martin. Moyen appareil irrégulier du mur de la façade.

Un clin d'œil sur l'enseignement à Taulignan par Huguette Hugonnet

Mon but n'est pas de faire l'historique de l'enseignement à Taulignan, d'autres sont plus qualifiés que moi pour le faire, mais de relater les conflits qui opposèrent dans la commune au XIX^e siècle l'enseignement religieux à l'enseignement laïque.

Le 31 mars 1858 voit l'arrivée de trois Frères maristes de Saint-Paul-Trois-Châteaux, ayant pour mission de diriger l'enseignement religieux, offrant en plus de la gratuité, la surveillance et le soutien des élèves après les cours. Ces mesures vont rencontrer une opposition farouche de la municipalité et du conseil départemental.

Le 6 avril 1858, jour de l'ouverture de l'école des Frères, le maire fait annoncer au son du tambour, qu'en plus de la gratuité, l'école laïque est la seule méritant la confiance des parents. Ces propos, mal perçus par les Taulignanais, eurent pour conséquence une recrudescence d'inscriptions à l'école des trois Frères,

Ce succès irrita fortement la municipalité, les gardes champêtres furent envoyés au domicile des parents leur interdisant la fréquentation par les enfants de l'école religieuse, sous peine de se voir supprimer des aides. Les chefs d'atelier eurent pour consigne de ne plus embaucher pères et mères concernés.

On se doute que les responsables de l'enseignement religieux ne pouvaient rester passifs face à de telles mesures. Il fut décidé qu'en plus de la gratuité (celle des plumes, livres scolaires, missel, ainsi que le cierge et les habits de communion solennelle) l'on donnerait la garantie du chauffage durant les grands froids.

La riposte ne se fit pas attendre, l'enseignement laïque offrait en plus de sa gratuité et de celle de toutes les fournitures scolaires, la garantie d'un bon chauffage tout l'hiver et la prise en charge des vêtements et chausures chauds à la période des grands froids.

On ne sait jusqu'où aurait pu aller cette surenchère si la nomination d'un nouveau prélat, monseigneur Lyonnet, au diocèse de Valence et le départ du curé Bouvier, qui ne s'en laissait point compter, n'avaient mis un terme à cet antagonisme.

Source : note du curé Bouvier (archives paroissiales)

Cette période a fait l'objet de débats et courriers que vous trouverez dans l'Empreinte des Onze Tours N°1 « Parler et vivre à Taulignan sous le Second Empire » par Jean-Claude Rixte.

Carnet de rendez-vous :



Notre village a sur son territoire de nombreux **cabanons** de vignes, notamment sur le plateau des Blaches. Il s'agit d'un patrimoine important tant pour l'environnement de Taulignan que pour son vignoble classé. L'association des Onze Tours se propose d'organiser une opération de sauvegarde de ces édifices. Dans un premier temps, des **mini-chantiers de débroussailage** pourraient s'organiser **entre le 20 juin et le 15 juillet**. Si vous acceptez de nous rejoindre, faites connaître vos disponibilités à : **M.N. et J. Fr. Boissier**, si possible par Mail : jf.mn@wanadoo.fr, par courrier : « Les Peyssières » à Taulignan, par téléphone : **04 75 53 55 47**. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues, nous pensons notamment aux enfants ou petits enfants de nos membres les plus âgés (plus de 18 ans si non accompagnés).

Nous organisons une sortie le **vendredi 29 juin** après-midi dans l'Enclave. Visite de la Viale de **Grillon** commentée par M. Vollant, puis nous nous rendrons à **Visan** pour une visite du vieux village et de l'hôtel Pélissier avec un aperçu des constructions modernes intéressantes du village. Pour tout renseignement et organisation du co-voiturage : m-c.coste-rixte@club-internet.fr ou au **04 75 53 63 03**.

Suite au succès du stage « Pierre sèche » l'an passé, nous nous proposons d'organiser un **stage** autour de la **restauration d'une calade** le week-end des **1^{er} et 2 septembre**. Le stage sera à nouveau animé par Loys Gignoul, murailleur. Que les personnes intéressées se fassent rapidement connaître auprès de **J. Fr. Boissier** par mail : jf.mn@wanadoo.fr ou par tel : 04 75 53 55 47.



Pour la sortie d'automne, le **mardi 25 septembre**, nous avons choisi 2 destinations ardéchoises au riche patrimoine : visite guidée de **Saint-Montan** par M. Armand, le pionnier de sa restauration et de la cité médiévale de **Viviers** par Mme Leclerc, vice-présidente de Viviers-Patrimoine. Information et organisation du co-voiturage :

lesonzetours@orange.fr

Echos des Onze Tours.

Trimestriel gratuit.

Editeur responsable : Fr. Coulon.

Association des Onze Tours, en mairie, place du 11 novembre, 26770 Taulignan.

ISSN : **2106-3028 - lesonzetours@orange.fr**

Crédits photos : J.Fr. Boissier-Fr. Coulon - JC Mège - Etudes drômoises - Cadastre napoléonien : AD 026_999_3P_03601_011

Invitée des Echos : l'Association Universitaire des Études Drômoises.

Créée en 1960 et reconnue d'utilité publique en 2001, l'Association Universitaire des Études Drômoises s'est donné comme objectif de mieux faire connaître le patrimoine de la Drôme et des départements voisins. Durant ces **50 années d'existence**, l'association a su rassembler des personnes ou des institutions intéressées par la connaissance de leur environnement historique, géographique ou culturel.

Le patrimoine local sous toutes ses formes est une richesse collective que l'on côtoie quotidiennement sans avoir toujours conscience de sa valeur. Des érudits locaux passionnés accumulent des résultats de recherches, sources d'une documentation inépuisable qui mérite d'être partagée.

Une revue...

Les articles publiés dans la revue trimestrielle, **Études drômoises**, entièrement en couleurs, vendue par abonnements et en kiosque, présentent ces richesses de proximité dans des domaines aussi variés que l'histoire, la géographie, les monuments, les Drômois célèbres, la culture, l'art, les traditions populaires...

Des livres...

Études drômoises a publié aussi des hors-séries, notamment sur des peintres et artistes drômois (Yvon Tardy, Pierrette Dumonteil, Pierre Palué, Toros, Jean-Paul Ravit...)

Et des livres : Beaux arbres de la Drôme ; La Drôme, côté jardins ; Métiers d'Art dans la Drôme ; La Drôme, belle inconnue.

Des sorties...

Chaque année, deux sorties de connaissance du patrimoine, en principe, l'une en Drôme et l'autre dans un département voisin, sont organisées.

En 2011, en mai : Valréas et Taulignan et en septembre : Uzès.

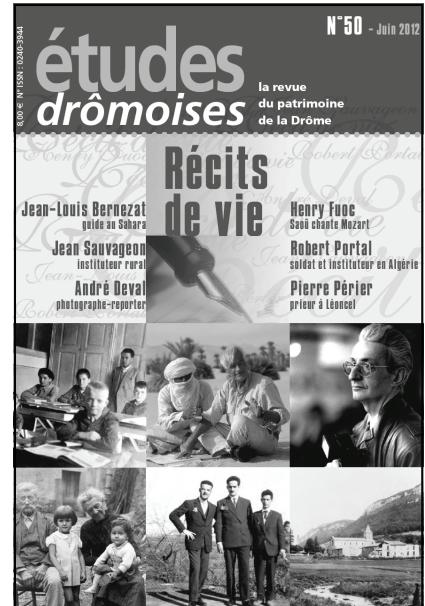
En 2012, en juin : Moras-en-Valloire et Tournon et le samedi 22 septembre : Vienne et Saint-Romain-en-Gal.

Lucien DUPUIS, Président AUED.

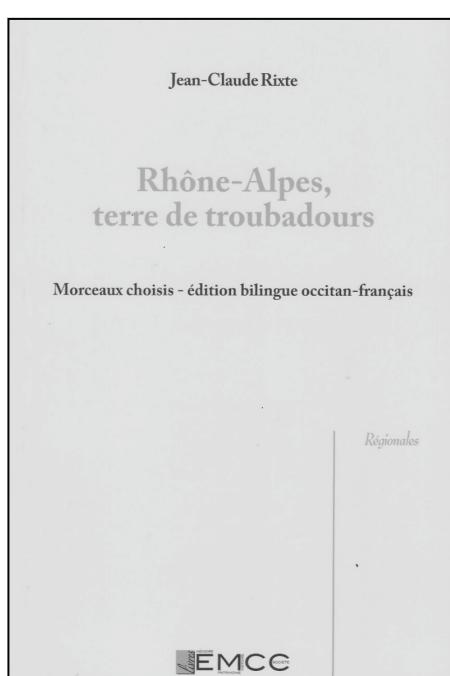
Adhésion à l'association : 5€. Abonnement à la revue (4/an) : 30€.

Site internet : tout savoir sur l'AUED : www.etudesdromoises.com

Tél : 04 75 58 75 50, Courriel : lucien.dupuis@wanadoo.fr



Publication : « Rhône-Alpes, Terre de troubadours. » de Jean-Claude Rixte



Au nord-est de l'espace occitan, du Vivarais au Dauphiné jusqu'au Piémont, la région Rhône-Alpes appartient elle aussi à l'aire du trobar, cet art poétique complexe qui donna à l'Europe sa première grande littérature. Les troubadours, ambassadeurs de la langue d'oc qui succéda au latin comme langue de culture, se déplaçaient au pas des grands de ce monde. À partir du XII^e siècle, cette nouvelle « mode », musicale et littéraire, se répandit dans toutes les cours et révolutionna l'art et la pensée, de Londres à Jérusalem et Tripoli.

Cette poésie véhicule les valeurs de *fin'amor* (l'amour courtois) qui allient la noblesse des sentiments (*paratge*) à l'exaltation de la chair (*joï*) et placent la générosité (*largeza*) et la noblesse d'âme au-dessus du rang, du sexe et de la naissance.

Ainsi, par delà l'incertitude de leurs origines, de leur identité parfois, nos troubadours donnent tout à entendre de leur temps, et peut-être aussi du nôtre si nous les écoutons, car ce sont de grandes et belles voix, en *lenga nòstra*.

Cet ouvrage offre un aperçu des œuvres des troubadours dont notre région peut légitimement s'enorgueillir ; chaque pièce est accompagnée d'une présentation et de sa traduction.

Rhône-Alpes, terre de troubadours. Morceaux choisis.

Édition bilingue occitan-français. EMCC, 2012. 255p. Collection Régionale.

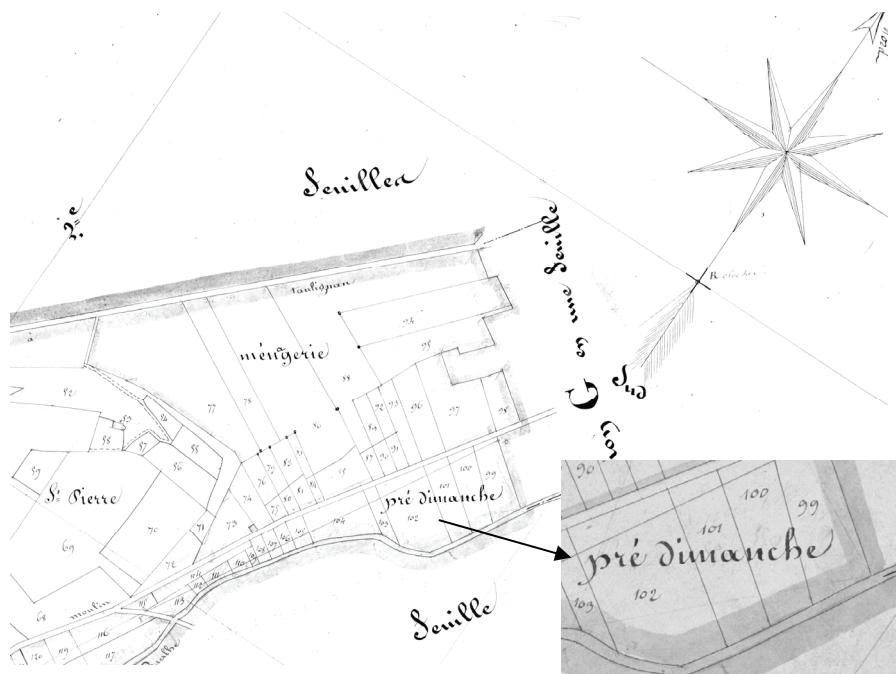
ISBN 978-2-35740-160-0. Prix : 10 euros + port.

Pré Dimanche = Pré du seigneur : un peu de toponymie par Jean-Claude Rixte.

On trouve, dans la section E1 du cadastre de Taulignan de 1835, dit cadastre napoléonien, un quartier nommé « Pré Dimanche » (aujourd'hui route de Grillon, cf. « Le Pradou », occitan pour 'petit pré', qui pourrait en être un avatar).

À la lumière des documents d'archives, l'origine souvent avancée pour ce nom de lieu, à savoir « pré dioumanche » avec le sens de « pré du dimanche », apparaît peu satisfaisante.

Bien que ne donnant, selon son habitude, aucune référence autre que « Voir les archives de la mairie », l'abbé Vincent suggère une piste plus convaincante lorsqu'il cite (Taulignan, 1861, page 50) une transaction de 1471 qui parle de manifestations populaires qui avaient lieu le dimanche « dans le pré seigneurial appelé Dioumenche ». Mais il ne tire malheureusement pas de conclusion correcte de sa citation et, page 51, propose « pré du dimanche » pour explication.



En fait, la charte du 2 décembre 1471, conservée aux Archives départementales de la Drôme sous la cote E dépôt 93/1 (ex AA7), donne (folio 1, verso) :

« Item disoint lesdits scindics que par cy devant estoit accoustumé toutz les ans le dimenche devant la nativite de la feste de Sainct Jehan Baptiste apres disner, du commandement des sieurs officiers du seigneur dudit Thaulignan, estre faictes certaines monstres ou joyes dans le pré dudit seigneur appellé doumenche [et non 'Dioumenche' comme l'écrivit Vincent]. »

Or ce texte est une traduction, vraisemblablement du milieu du XVI^e siècle, d'un original latin, et il faut voir dans « doumenche » (prononcer « doumintché ») une forme altérée (francisée) pour rendre l'occitan domenge (prononcer « doumindjé ») qui correspond au latin dominicus, c'est-à-dire « du seigneur » – ce dernier mot écrit ici sans majuscule, bien entendu – et non « du dimanche », même si les deux mots ont une étymologie commune. L'original latin de la charte, malheureusement très usé et de lecture difficile, donne : « [...] die dominica [...] in prato dicti domini vocato dominico ?/dominici ?/dominche ? [...]] ([...] le dimanche [...] dans le pré dudit seigneur appelé du seigneur [...]])

L'original latin de la charte du 8 août 1488 (cote aux ADD : E dépôt 93/2, ex AA8), qui reprend le même contenu, est, lui, parfaitement clair et nous réserve l'heureuse surprise de donner dans le texte la dénomination utilisée par les habitants au quotidien :

« In primis pronuntiaverunt [...] quod pratum dicti domini de Campis et de Taulinhano vocatum lo prat domenge et de quo requiritur sit per totum annum in deffenso [...] » (Tout d'abord ils ont déclaré [...] que le pré dudit seigneur de Champs et de Taulignan appelé le pré du seigneur, à propos duquel il est requis qu'il soit toute l'année en défens [...]).

Comme c'est souvent le cas en toponymie, il y a eu au cours du temps perte du sens originel (les spécialistes parlent de « démotivation ») et reconstitution d'un nouveau sens (« remotivation ») à partir d'une forme proche, ici à partir d'un mot partageant la même racine. C'est ce phénomène dû à la confusion entre « domenge/doumenche » et « dimenche » (occitan pour « dimanche ») qui a entraîné le passage du sens de « pré du seigneur » à celui de « pré du dimanche ». Cette dernière dénomination s'est alors installée.

Notre hypothèse est validée par la présence du mot « dimenche » dans la note marginale « Domage du pre dimenche » qui figure dans la traduction de la charte de 1471 (feuillet 6, verso), sur la même ligne que celle où l'on trouve dans le texte le mot « doumenche » dans l'expression « pre de doumenche ». Cette note marginale, qui ne peut qu'être contemporaine ou postérieure à la rédaction de la traduction, atteste que la confusion était alors déjà établie et remonterait au milieu du XVI^e siècle, au début de l'usage du français dans la région.

Disparu des mémoires sous sa forme de « pré dimanche », il semble que « lo prat domenge » ait, quelque cinq siècles plus tard, fait une réapparition, au moins partielle, dans « le pradou ». Chassez le naturel...